



Prix du fédéralisme 2018 : éloge du lauréat Franz Marty

**Hommage rendu par M. Ernst Stocker, conseil-
ler d'État, Interlaken, 11 janvier 2018
(seul le prononcé fait foi)**

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,
Cher Franz,

Vous vous demandez peut-être pourquoi c'est à un Zurichois qu'échoit l'honneur de célébrer un homme pour son formidable engagement en faveur de la péréquation financière. Cette péréquation dont le canton de Zurich se sent parfois un peu le parent pauvre. Et pourquoi c'est à moi qu'il revient de rendre hommage à cette personne.

Il y a plusieurs bonnes raisons à cela. Convenons qu'il serait un peu déplacé que les mérites de Franz Marty soient vantés par un autre Schwytzois. Mais il est logique, par ailleurs, qu'un voisin du canton de Schwyz le fasse.

J'ai grandi dans la partie méridionale du canton de Zurich, à dix kilomètres du canton de Schwyz. J'étais donc aux premières loges pour assister à la mue de cette région pauvre en paradis fiscal.

En 1984, lorsque Franz Marty est élu au Conseil d'État schwytois, je n'étais pas encore entré en politique. À cette époque, le pays schwytois était encore très rural, et quand on déménageait de Zurich à Wollerau, c'était pour y trouver des appartements meilleur marché qu'en ville.

Nous nous rendions aussi le soir chez notre voisin pour y retrouver l'animation traditionnelle de ses cafés, tout particulièrement en période de Carnaval.

Plus tard, pendant mon mandat de conseiller municipal et de président de la ville de Wädenswil, j'ai suivi avec davantage d'attention l'évolution de l'autre côté de la frontière cantonale. La fiscalité douce, voulue par Franz Marty et pratiquée par les communes qui nous entouraient, ont régulièrement été un casse-tête pour nous.

Pendant toute cette période, j'ai pu observer Franz Marty avec un sentiment de grand respect teinté parfois d'envie. J'en ai été régulièrement impressionné : il n'est pas de ceux dont le regard reste fixé sur les intérêts de son canton ; il n'a jamais perdu de vue notre pays dans son ensemble ni sa structure fédérale englobant tous les cantons et toutes les régions.

Il a été l'une des figures de proue de la nouvelle péréquation financière, que le peuple a acceptée. Dès le début, il a compris qu'il était vital d'établir un meilleur système péréquatif entre les cantons à fort potentiel financier et les cantons financièrement plus faibles.

Le prix à payer était élevé. Franz Marty, là aussi, a compris que la RPT était un investissement dont le fédéralisme et la concurrence fiscale sortiraient gagnants. Deux éléments qui comptent aujourd'hui parmi les atouts économiques de notre pays à l'international – je le constate régulièrement dans mes discussions avec des délégations étrangères.

Franz Marty n'a pas hésité non plus à répondre présent une nouvelle fois, lorsque la CdC l'a sollicité pour une tâche qui était loin d'être ordinaire : siéger dans le groupe de travail chargé de mener la réforme de la RPT.

C'est là qu'il m'a été donné de connaître Franz Marty de beaucoup plus près. Et ça n'a pas été à son désavantage, permettez-moi de vous le dire.

Fort de son expérience et de son doigté, il nous a aidés à adopter face à la Confédération une position susceptible d'emporter l'adhésion. Cette bataille n'était pas gagnée d'avance. Mais, grâce aux compromis successifs consentis par toutes les parties, nous avons fini par arriver à ces 86,5 pour-cent de dotation minimale garantie dans le cadre de la péréquation des ressources, dont je n'ai pas besoin de vous expliquer les détails ici.

Au fil des discussions, j'ai côtoyé un fin connaisseur du sujet. Car Franz Marty est toujours parvenu à tenir un discours fiable et intelligible s'appuyant sur des arguments et sur un savoir. Grâce à lui et au climat constructif qu'il a su créer au cours des pourparlers et des discussions, les cantons ont pu faire cause commune et parler d'une seule voix à la Confédération.

Il était convaincu que ce n'étaient pas les rapports de force mais la modération qui devaient guider l'action et mener au but. Il lui a fallu beaucoup de patience pour qu'une évidence finisse par s'imposer, celle qu'une réforme est nécessaire, dans l'intérêt de tous et dans l'intérêt de notre pays.

C'est donc à lui que revient le mérite d'avoir fait se rapprocher les cantons à fort potentiel de ressources et les cantons à faible potentiel. Il a été un négociateur en chef hors pair dans un contexte tendu. Il a réussi à contenir les émotions, les miennes aussi parfois, en traçant des lignes claires, précises et pragmatiques pour mener à bien cette entreprise commune.

Sans lui, nous n'aurions pas pu faire la preuve que le fédéralisme n'est pas une relique pesante mais bien une institution dynamique et susceptible d'évoluer et de servir à chacun, tout en faisant progresser notre pays.

Franz Marty a consacré deux années précieuses de sa retraite pour se mettre au service du groupe de travail de la CdC, s'engageant



même pour les beaux yeux de la princesse confédérale. Mon respect pour sa personne, pour son savoir et pour son expérience ont encore augmenté.

Au nom de nous tous, je t'adresse, Franz, mes plus chaleureux remerciements pour ton engagement hors du commun. Je suis donc fier que tu sois récompensé aujourd'hui par le Prix du fédéralisme 2018. Tu es un vrai lauréat, et tu as bien mérité cette distinction.

Merci.